



MAIRIE
DE
QUIERS
77720

Département de Seine et Marne

Commune de QUIERS

Envoyé en préfecture le 11/04/2023
Reçu en préfecture le 11/04/2023
Publié le
ID : 077-217703818-20230407-DEL_2023_15-DE

**Délibération du Conseil Municipal de la commune de QUIERS
du vendredi 7 avril 2023**

DEL-2023-15

Le vendredi sept avril deux mille vingt-trois, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué le trois avril deux mille vingt-trois, convocation diffusé le même jour s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Davy BRUN, Maire de QUIERS.

ETAIENT PRESENTS : M. Davy BRUN M. Gérard FABRE, M. Jean-Jacques LANDRY, Mme Nathalie PAULON, Mme Mégane CORDELLE, M. José CUETO, Mme Marie BRIARD, M. Laurent GADET, Mme Rozenn LUX, Mme Véronique THOLLET, Mme Agnès SURATEAU.

ETAIT ABSENT EXCUSE : M. Jean-François THOLLET qui donne pouvoir à Mme Véronique THOLLET.

ETAIENT ABSENTS NON EXCUSES : Mme Sam DECAUDIN, M. Sacha RACCAH.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Nathalie PAULON

Le quorum étant atteint, la séance est déclarée ouverte.

Nombre de conseillers en exercice : 14

Nombre de conseillers présents : 11

Nombres de suffrages exprimés : 12

Objet: Demandes présentées par la société « ALH2-SMR » -Autorisation d'exploiter une unité de fabrication de biocarburant (BIOJET) et de modification des utilités communes exploitées par TERF, sur la plateforme industrielle de Grandpuits, Route Nationale 19 à Grandpuits-Bailly-Carrois et permis de construire (PC 077 211 22 00002) du bâtiment correspondant sur la plateforme industrielle de Grandpuits.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Directeur de la société TOTAL ENERGIES RAFFINAGE FRANCE lors de la séance du conseil municipal du 7 avril 2023,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, par 10 voix pour et 2 abstentions, des membres présents et représentés, donne un avis favorable aux demandes présentées par la société « ALH2-SMR » -Autorisation d'exploiter une unité de fabrication de biocarburant (BIOJET) et de modification des utilités communes exploitées par TERF, sur la plateforme industrielle de Grandpuits, Route Nationale 19 à Grandpuits-Bailly-Carrois et permis de construire (PC 077 211 22 00002) du bâtiment correspondant sur la plateforme industrielle de Grandpuits.

Pour extrait conforme au registre des délibérations

Fait à Quiers, le 7 avril 2023



Par délégation du Maire l'Adjoint, Gérard FABRE